



GIE FORMATION
46 avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Siret N° 87966517200026
TVA intracommunautaire : FR45879665172
SASU au capital social de 100000 Euros

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE
TECHNIQUE ET NUCLEAIRE
69 RUE JEAN ZAY
69800 SAINT-PRIEST
SIRET N° : 98132384300129
FR07981323843

Facture n° 26F021918

N° client	Date Facture	Règlement	Date échéance	Tva Intracommunautaire	Siret
CLI-003045	07/09/2026	30 jours date de facture	07/10/2026	FR07981323843	98132384300129

Désignation	Apprenant(s)	Qté	Un.	PU. HT	Total HT	TVA
SES-015110	1	1Apprenant	-	750 €	20%	

FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE + TESTS CACES
R482 ENGIN DE CHANTIERS (réf. PRO-000589)

 21 heure(s) sur 3 jour(s)  02/09/2026 au 04/09/2026

 ABOS

 Eneko BORDA, Philippe DUBOSCQ

 LIP LYON TUYAUTERIE SAINT PRIEST ITN

 SAOUDI Billel

Convention de formation n°COV-025266

Bon de commande n° 2026-09-0080

Taux	Base HT	Montant TVA
20%	750.00€	150.00€

TOTAL HT	750.00 €
TOTAL TVA	150.00 €
TOTAL TTC	900.00 €

Pénalités pour retard de paiement : le taux d'intérêt des pénalités est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Le débiteur professionnel des sommes dues à la société GIE FORMATION qui ne seraient pas réglées à bonne date est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D.441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L.441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Conditions d'escompte : sans escompte.



Pour vos règlements par virement

Banque CREDIT AGRICOLE CHARENTE PERIGORD
IBAN FR7612406000778001431050229
BIC AGRIFRPP824
Titulaire GIE FORMATION
Référence à préciser Facture n° 26F021918

Pour vos règlements par chèque libellé à l'ordre de GIE FORMATION

Talon à joindre à votre règlement

CLI-003045
26F021918
900.00 €